

DELEGATION TEMPORAIRE DES FONCTIONS D'OFFICIER D'ETAT CIVIL

A Madame Amel KHAMMASSI

ARRETE n° ARR 2024_0026

Le Maire de Vénissieux,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-18 et L. 2122-32 ;

VU l'empêchement des adjoints ;

ARRETE :

Madame Amel KHAMMASSI, Conseillère Municipale, est déléguée pour exercer les fonctions d'Officier d'Etat-Civil, en vue de la célébration, **le 23 février 2024** du mariage suivant :

- Monsieur BELEKHDER Madani et Madame LAAOUAD Inès.

Vénissieux, le 24 janvier 2024.



Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "MP", written over a horizontal line.

Michèle PICARD